

Changement de nom des formats d'enveloppes prépayées

Le présent aperçu constitue un avis des changements qui ont une incidence sur les services que vous, ou un utilisateur autorisé de votre convention avec Postes Canada, utilisez.

Le 19 septembre 2020, les formats d'enveloppes prépayées changeront de nom. Elles seront toujours offertes en trois formats différents, mais le nom exprimera plus clairement les dimensions, ce qui permettra d'améliorer les attentes liées aux produits.

Les trois formats d'enveloppes prépayées continueront d'être offerts :

- **Petit** : 260 x 159 mm (en carton) / 247 x 190 mm (matelassée)
- **Moyen** : 318 x 241 mm (en carton)
- **Grand** : 394 x 314 mm (en carton) / 400 x 292 mm (matelassée)

* Remarque : Les dimensions peuvent varier légèrement selon le produit (p. ex., enveloppes matelassées, produits personnalisés) et tous les formats ne sont pas disponibles pour tous les produits (p. ex., les enveloppes Priorité ne sont pas offertes en format standard ou petit, et les enveloppes matelassées ne sont pas offertes en format lettre ou moyen).

À noter que seule la convention d'appellation des formats est modifiée. Les articles, les dimensions, la conception, les tarifs, les caractéristiques, etc. demeurent les mêmes.

Pour obtenir des renseignements sur nos spécifications de colis, consultez le Guide du client des Services de colis à la page www.postescanada.ca/servicesdecolis.

Veillez communiquer ces renseignements au représentant approprié de votre organisation.